Envoyé en préfecture le 03/12/2024
Reçu en préfecture le 03/12/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20241128-2024_DELIB_114-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TERRITOIRE D'ÉNERGIE SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :
19/11/2024

DATE D'AFFICHAGE :
29/11/2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :

- Inscrits : 63
- Présents : 43
- Pouvoirs : 3
- Votants : 46
- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstention : 0

OBJET :

Avenant N° 6

Contrat de concession historique GRDF

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 novembre à 10 heures 00, le Comité de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

ETAIENT PRESENTS : 43 délégués dont 3 avaient un pouvoir de vote validé, sur 63 délégués convoqués, formant la majorité des membres en exercice.
ETAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS : 20 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la FNCCR, France Urbaine et GRDF ont signé en juin 2022 un accord-cadre sur un nouveau modèle de contrat de concession gaz pour une relation contractuelle modernisée au service des enjeux locaux de la transition écologique et d'amélioration de service auprès des usagers. Ce nouveau modèle a vocation à modifier par voie d'avenant le contrat de concession historique en cours d'exécution signé le 11/12/2007 pour sa durée résiduelle.
Le nouveau modèle de contrat de concession prend en compte :
-les enjeux de la transition écologique
-la mise en place d'un schéma directeur d'investissements et de programmes pluriannuels d'investissements
-des indicateurs de performance
-une redevance améliorée qui passe de 87 938 € en 2024 à 178 666 € pour le contrat géré par TE80.

Il propose au Comité d'approuver cet avenant qui reprend les dispositions de l'accord-cadre national au niveau du contrat historique local.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve l'avenant N°6 au contrat de concession du 11/12/2007 ;
- Autorise le Président à signer cet avenant N°6 au contrat de concession du 11/12/2007 avec GRDF.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme